

Info Lisle

Juillet 2022 # N°80

www.ville-lisle-sur-tarn.fr



Journal municipal
de la ville de Lisle-sur-Tarn

P.3

Travaux



P.6

Finances



P.11

Culture





Sommaire

Du côté des travauxp.3
Du côté des financesp.6
Zoom surp.9
Développement durablep.10
Culturep.11
Projetp.13
Animationsp.14
C'était au programmep.17
Nouveaux centenairesp.21
Économie localep.22



INFOS Lisle N° 80
 Le magazine de la commune de Lisle-sur-Tarn
 Création / conception / Mise en page /
 Photogravure : Ombre&Lumière
 Communication - Lavour.
 Impression : Art et Caractère - Lavour.
 Tirage : 3 000 ex.
 Crédits photographiques : Mairie de Lisle-sur-Tarn
 Tél. : 05 63 33 35 18
 Fax : 05 63 33 36 18
 21 Place Paul Saissac - 81310 Lisle-sur-Tarn

Édito

Alors que la crise COVID semble s'éloigner et que l'espoir venait s'inviter en cette période estivale, je pensais pouvoir écrire un édit plus optimiste...

Malheureusement, ce n'est toujours pas le cas.

La scène internationale s'est enflammée, la guerre vient impacter notre quotidien. Cette guerre est aux portes de l'Europe, personne n'y croyait, les plus jeunes sont interloqués, les plus âgés désespérés, eux qui croyaient bien ne plus connaître cette situation.

Les habitants de notre commune ont su se mobiliser pour apporter un soutien à la population Ukrainienne. En effet, les nombreux dons sont partis en direction de l'Ukraine, via les bénévoles de la protection civile et en partenariat avec l'association des maires du Tarn.

En même temps le monde agricole accumule les crises, le gel a de nouveau frappé sur une partie du vignoble, le manque d'eau impacte les productions. L'inflation galopante va frapper chacun d'entre nous dans son fonctionnement.

Dans le même temps, Lisle-sur-Tarn poursuit son chemin, avec des projets qui émergent et une attractivité qui nous amène à voir arriver de nouveaux habitants.

L'action ô combien compliquée des élus et des agents reste la préservation de notre environnement, qui contribue aujourd'hui à notre qualité de vie.

Notre belle Bastide n'est pas seulement tournée vers son passé ; petite ville à la campagne, elle fait en sorte que les services de premières nécessités perdurent.

C'est ainsi que nous travaillons d'arrache-pied pour la création de la maison pluridisciplinaire de santé. Ce sujet reste un enjeu capital pour le maintien et l'accueil de nouveaux praticiens, ceci dans le respect des équilibres financiers tant pour les futurs locataires que pour le contribuable Lisois.

Le parking des écoles est maintenant opérationnel, le pôle multimodal sur la RD988 va démarrer et le pôle culturel va voir son ouverture dans l'année : notre ville se modernise !

Une étude sur le stationnement et la circulation sur le périmètre urbain et péri urbain sera lancée prochainement, ceci pour continuer à développer le bien vivre ensemble.

J'ai demandé à la police municipale et la gendarmerie de porter une attention particulière aux incivilités, dégradations, stationnements anarchiques sur l'espace public, dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets, et de responsabiliser les auteurs lorsqu'ils sont identifiés.

Je tiens à remercier les services municipaux pour leur action au quotidien, ils sont la cheville ouvrière de nos actions, sans eux nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence, que ce soit de nuit, de jour ou le week-end.

Notre vie festive reprend, nos associations et leurs bénévoles sont à l'œuvre, merci à eux pour leur implication et le don de leur temps.

Bel été à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Maryline LHERM
Maire de Lisle-sur-Tarn
Conseillère départementale

Du côté des travaux

LE PÔLE CULTUREL

Les travaux du pôle culturel ont repris, les éléments de charpente et du mur à structure bois ont été posés. Les éléments de couverture ont été également réalisés, le bâtiment est actuellement hors d'eau. La grande grue a été enlevée, une

base de vie a été installée pour les ouvriers du chantier. Un temps de séchage doit être observé avant la reprise des travaux intérieurs, pour une livraison du bâtiment en fin d'année en espérant ne pas avoir de contrainte quant à l'approvisionnement des matériaux.



LES DEUX COURTS DE TENNIS DE LA VILLE ONT FAIT PEAU NEUVE



L'Avenir du Tennis Lislois (ATL) fait partie des associations historiques de notre bastide. Les joueurs évoluent sur les courts de tennis extérieurs mais aussi sur le court intérieur.

Depuis quelque temps, les courts extérieurs montraient des signes de faiblesse et nécessitaient certaines interventions pour retrouver leur praticabilité.

Afin de les rendre plus fonctionnels, la municipalité a sollicité des prestataires spécialisés dans ce domaine!

Le court synthétique sablé de couleur rouge a été rénové pour permettre aux joueurs de retrouver un peu de souplesse, de confort et d'agrément de jeu.



Quant au court en béton, les rides (fissures) ont été effacées et un relooking (mise en peinture) lui a permis de retrouver sa jeunesse...

Les amateurs de Roland Garros et Wimbledon vont pouvoir s'adonner à leur passion et partager des moments de sport autour de la balle jaune...

L'ATL vous invite à venir les rejoindre pour partager des moments de convivialité sportive et découvrir les vertus du tennis.

À VOUS DE JOUER...





ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des travaux de remplacement de l'éclairage de la place Paul SAISSAC ont été menés en collaboration avec le SDET et la société Spie. Tous les luminaires ont été remplacés par des lampes LED afin d'effectuer des économies d'énergie.

La mairie a souhaité mettre en valeur la Place pour des occasions précises en adoptant un dispositif permettant le changement de couleurs des lampadaires en façade (bleu blanc rouge pour le 14 juillet, etc.)

L'éclairage de l'esplanade Pierre CAYLA proche des écoles a lui aussi été réalisé avec le système smartgrid (abaissement de la luminosité).

Des lampadaires ont été également remplacés dans le hameau de Sours.

VOIRIE

Une campagne de bouchage des nids-de-poule est en cours sur l'ensemble de la commune.

Des travaux de réfection de routes ont été entrepris :

- Chemin des Galaberts
- Chemin de Merle (en partie)
- Rue du Parc et Croix de Madeleine
- Rue d'Eylau

La reprise des canalisations égout et pluvial va se réaliser rue de la Plume. À la fin des travaux, la chaussée sera elle aussi remise à neuf.

La rue de l'Enclos ne pourra être refaite dû à la fragilité du mur de la propriété privée bordant, aucun accord n'ayant été trouvé avec le propriétaire riverain.

La création d'un pôle multimodal (au niveau du délaissé départemental devant l'ancienne gendarmerie) va aussi être créé avec 33 places de parking (dont 2 pour personnes handicapées), des emplacements pour les vélos, une borne de recharge pour les voitures électriques, deux arrêts de bus de part et d'autre de la D988.

Deux autres arrêts de bus seront également créés au niveau du rond-point du Pujol (Intermarché) À la fin des travaux, les bus de ligne ne passeront plus en agglomération mais uniquement sur la D988, tout ceci afin d'éviter aux bus le passage à niveau extrêmement dangereux.



L'ESPLANADE PIERRE CAYLA CONTINUE À S'EMBEILLIR

Les agents du service technique ont créé une structure métallique pour y faire grimper des plantes au niveau du parking à proximité des écoles.

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN GUICHET UNIQUE MIS EN PLACE

Vous avez un projet de rénovation énergétique ? Vous souhaitez des conseils pour réduire votre consommation d'énergie, améliorer votre confort ou être orienté vers un accompagnement adapté à votre situation ? Pour cela, il y a le guichet unique de **Tarn Renov'Occitanie** joignable par téléphone au **0805 28 83 92** ou sur rdv à **Gaillac, Lisle-sur-Tarn, Graulhet, Rabastens, Castelnaud-de-Montmiral et Salvagnac.**



DU CÔTÉ DES CIMETIÈRES ET DE NOS CLOCHERS



IMPLANTATION DE CAVURNES DANS LES CIMETIÈRES DE CONVERS ET MONTAIGUT

Des cavurnes, sépultures cinéraires permettant d'accueillir une ou plusieurs urnes funéraires, ont été positionnées dans les cimetières de Convers et de Montaigut.

Une concession, d'une surface de 1 m² pour une cavurne, est de 15 ou 30 ans. Elle peut être achetée à l'avance mais l'emplacement ne peut être réservé au moment de l'achat sauf nécessité immédiate.

L'implantation de ces nouvelles cavurnes dans deux cimetières extérieurs à la bastide, a été portée par la commission « Cimetières » qui va continuer à réfléchir pour que ce service soit offert sur l'ensemble du territoire communal en fonction des disponibilités dans différents cimetières.

NOUVELLES DE NOS CLOCHERS !

En 2020, des travaux de sécurisation et valorisation des installations campanaires ainsi que de mise en conformité électrique ont été réalisés sur les clochers des églises de Convers, Lapeyrière et Sauris.

Dans le même esprit de valorisation et de protection du patrimoine, ce sont, cette année, les clochers des églises de Montaigut, Oustrières, Saint-Gérard d'Armissart et Saint-Salvy de Coutens qui vont en bénéficier, ceci pour un budget de 54 773 € HT, subventionné par l'État et le Département à hauteur de 45 % du montant hors taxe.

Les travaux sur le clocher de Montaigut ont été réalisés au mois d'avril : les 3 cloches sont maintenant parées de leurs nouveaux jougs.



Le même mois a vu la grande cloche de Saint-Salvy de Coutens partir en voyage vers Trémontines, pour sa restauration. La poursuite des travaux sur le clocher se fera dès son retour.

En ce qui concerne Oustrières et Saint-Gérard d'Armissart, les travaux sont en cours de réalisation.

Du côté des finances



COMPTE ADMINISTRATIF

	2015	2016	2017	2018
INVESTISSEMENTS	<p>Acquisition d'une goudronneuse</p> <p>Matériel et outillage pour atelier</p> <p>Première mesure d'entretien piscine</p> <p>Premier désendettement de la commune de 450 000 € (en 2014, le budget a été voté par l'ancienne équipe. On ne pouvait que constater le surendettement de la commune)</p>	<p>Parking Allée des promenades</p> <p>Parvis et parking Place église N. D. de la Jonquière</p> <p>Réfection toiture MJC</p> <p>Club house rugby</p> <p>Chauffage N. D. de la Jonquière</p> <p>Normes électriques et machinerie piscine</p> <p>Acquisition immeuble Place Paul Saissac</p>	<p>Aire de loisirs intergénérationnelle</p> <p>Réhabilitation lavoir</p> <p>Rénovation éclairage public</p> <p>Début de rénovation du réseau d'eau (suppression des conduites plomb)</p>	<p>Conformité électrique Musée du Chocolat</p> <p>Volets roulants pôle des aînés</p> <p>Tables pique nique au lac</p> <p>Réseau fibre Place Paul Saissac</p> <p>Acquisition immeuble Rue des Grands Augustins</p>
VOIRIE	<p>Fin de la route de Salvagnac</p>	<p>Route de St Gérard aux Barrières</p> <p>Chemin de Bounenc</p> <p>Chemin du Tescou</p> <p>Chemin de Sainte Corneille</p> <p>Chemin des Bruges</p> <p>Chemin des Mercadiers</p> <p>Chemin des Fajols</p> <p>Chemin de la Tour</p> <p>Chemin des Dalets</p> <p>Chemin de Syrah</p> <p>Chemin de Lacombe Berrail</p> <p>Chemin des Guillaumets</p> <p>Chemin de Balard</p> <p>Chemin de Rodières</p> <p>Chemin des Forgerons</p> <p>Chemin de l'église de Gradilles</p>	<p>Rue Victor Hugo</p> <p>Rue de Fontainebleau</p> <p>Rue des Fleurs</p> <p>Place du Patis</p> <p>Place de L'Ormeau</p> <p>Rue du Vieux Four</p> <p>Rue de la Roche</p> <p>Rue Édouard Crouzet</p> <p>Chemin de Clavet</p> <p>Chemin de la Borie Vieille</p> <p>Chemin de la Tournario</p> <p>Chemin du Pailhet</p> <p>Chemin du Treillous</p> <p>Chemin du Roi</p>	<p>Rue Sadi Carnot</p> <p>Rue des Couteliers</p> <p>Rue Joseph Rigal</p> <p>Rue des Tisserands</p> <p>Rue du Canard</p> <p>Rue de l'Hirondelle</p> <p>Place Mirabel</p> <p>Rue de l'Ancien Collège</p> <p>Rue Achille Gaillac</p> <p>Rue de la Caille</p> <p>Rue de l'Eglise</p> <p>Rue et Place Fontgravet</p> <p>Rue des Parterres</p> <p>Rue du Patis</p> <p>Rue de la Glacière</p> <p>Rue de la Jonquière</p> <p>Rue de la Solitude</p> <p>Rue du Trou</p>

Cette liste de travaux n'est pas exhaustive, on peut :

- ajouter tout le travail d'embellissement et de mise en valeur de la commune qui a permis d'obtenir la troisième fleur et sa nomination en Petite Cité de Caractère.
- répertorier le renouvellement du matériel et du parc automobile pour les ateliers municipaux (chargeur, balayeuse, camions, ...).

BUDGET 2022 : UN PROLONGEMENT DES PRÉCÉDENTS

Au fil des années, au détour d'une rue, d'un parking, d'un nouveau complexe, on pourrait penser que tout ceci a toujours existé, mais il n'en est rien. La transformation de Lisle-sur-Tarn s'est renforcée dès le début de la précédente mandature en 2014.

Après un nécessaire redressement des comptes publics, qui nous contraignait au point d'être inscrits dans le réseau d'alerte préfectoral, le début des travaux s'est opéré, redonnant à la ville le cachet et l'allure qu'elle méritait. Il est toujours nécessaire de se rappeler d'où l'on vient pour regarder où l'on est, et le récapitulatif présenté ci-dessous reprend bien tout ce qui a pu être entrepris au cours des années qui viennent de s'écouler.

			RAR ET BUDGET PRIMITIF 2022
2019	2020	2021	
<p>Square Raymond Lafage avec drainage N. D. de la Jonquière</p> <p>Vidéo-protection Place Paul Saissac</p> <p>Toiture Musée du Chocolat</p> <p>Début chantier Centre Culturel (sol, expertise...)</p>	<p>Suite Centre Culturel : gros œuvre</p> <p>Réhabilitation boulodrome</p>	<p>Parking des écoles</p> <p>Plantations arbres Parking des écoles</p> <p>Parking et Espace Monument au Morts</p> <p>Suite Centre Culturel : charpente, toiture</p> <p>Système arrosage terrain de foot</p> <p>Peinture escalier Hôtel de Ville</p>	<p>De 2021 il reste à réaliser (RAR) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suite Centre Culturel, • scénographie du Musée, • Pôle Multimodal (nouveau parking de covoiturage à l'intersection de la D988 et l'avenue de La Poste). <p>Tous ces travaux initiés sont budgétés.</p>
<p>Rue des Grands Augustins</p> <p>Rue des Petits Augustins</p> <p>Rue de la Brèche</p> <p>Rue des Lilas</p> <p>Rue de la Verderie</p> <p>Chemin des Monges</p> <p>Place Ludovic Dambre</p> <p>Rue du Coustourous</p> <p>Rue Bellevue</p>	<p>Ralentissement des travaux dû à la pandémie</p> <p>Rue de la Solitude</p> <p>Rue des Jardins</p> <p>Parking Place H. Maynard (côté Rue E. Compayre)</p>	<p>Chemin de la Pisse</p> <p>Chemin des Mésanges</p> <p>Chemin Prat Long</p> <p>Rue des Pins</p> <p>Rue du 11 novembre 1918</p> <p>Contrescarpe Sainte Barbe</p> <p>Rue du 19 mars 1962</p> <p>Chemin des Amandiers</p> <p>Rue des Érables</p> <p>Route des Caumonts</p> <p>Route de La Bèle</p> <p>Chemin autour du lac Bellevue</p> <p>Route de Saint Salvy</p> <p>Chemin des Taillefers</p> <p>Chemin de la Combe Rouvil</p>	<p>Au budget primitif 2022, prévision de 2088000 € de travaux avec principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite modernisation éclairage, • Les jardins familiaux, • La suite de la voirie, • Extensions des ateliers municipaux, • Réfection de la piscine, • Prévision du budget annexe d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle.



- apprécier toute l'attention apportée à nos églises. (restauration de toitures, mises aux normes électriques, restauration de vitraux, et pour certaines rénovations des cloches), etc.

POUR ARRIVER À CES RÉSULTATS, PLUSIEURS CONDITIONS :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant ainsi des excédents en augmentation

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
557 657 €	534 811 €	630 895 €	898 928 €	833 531 €	838 092 €	1 103 332 €	1 226 284 €

- **La baisse de la dette** à un niveau normal permettant à la commune une capacité d'auto-financement importante en rapport avec son programme d'investissement,
Rappel : en 2014 dette = 8 627 000 € (sans compter celles hors budget de la ZAC du Rivalou et du terrain du gymnase), en 2019 dette = 6 080 000 €, en 2021 dette = 5 170 000 € sous le seuil de remboursement de 4 ans.
- **La sortie du réseau d'alerte** permettant une gestion saine,
- **La recherche systématique de subventions** (exemple : 24 600 € pour la toiture de la MJC, 25 000 € pour le parking de N. D. de la Jonquière, 20 000 € pour le parking des Promenades, 103 692 € pour le club house de rugby dont le montant s'élevait à 161 356 € HT, 139 200 € pour l'aire de loisirs intergénérationnelle dont le montant s'élevait à 237 050 € HT)

👉 *C'est ainsi que les résultats s'améliorant la commune n'a emprunté aucun € en 2020 et 2021.* 🐣

Il ne faut pas oublier non plus les grands changements de la commune avec la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet (CAGG) avec le transfert du scolaire le 1^{er} janvier 2017. D'une A. C. (attribution de compensation) fixe que l'on attribuait à l'Agglomération, celle-ci a changé en 2021 en devenant une AC fiscalisée ; l'Agglomération applique un taux sur le Foncier Bâti et non Bâti ce qui a complètement impacté les ressources pour la commune.

Ce qui a également changé : la suppression de la taxe d'habitation, celle-ci est compensée mais le restera-t-elle dans les années à venir ? Ce qui risque de changer également se sont les Dotations de l'État, seront-elles toujours au même niveau ?

C'EST AVEC TOUS CES PARAMÈTRES QUE NOTRE COMMUNE CONSTRUIT SON BUDGET

EN 2022 ?

Dans la continuité des précédents, le budget se veut prudent et réaliste. Il est à cet égard difficile de comprendre l'attitude du groupe d'opposition, qui pousse les propositions populistes à leur paroxysme. Le contexte actuel incertain touche évidemment les Lislois : l'inflation, les pénuries, les incertitudes que nous traversons, toutes ne peuvent être niées, la commune les subit également, Comment ne pas rester prudent face aux évolutions tarifaires qui touchent de plein fouet les collectivités, qui ne sont pas concernées par les boucliers tarifaires que nous pouvons connaître par ailleurs. Un exemple : le chauffage au fuel de la MJC.

La prévision d'augmentation est de 98,88 % selon les derniers chiffres en notre possession ! Il faut bien préciser que l'énergie est un poste extrêmement important pour notre commune, et que la proportion qu'elle a dans son budget est sans commune mesure avec celle qu'elle peut avoir chez chacun d'entre nous. Ne pas prévoir ces augmentations serait une vraie faute de gestion.

Malgré cela, notre commune va poursuivre sa dynamique d'investissements avec un important programme pour l'année 2022, dont les plus importants :

- la remise aux normes du bassin extérieur de la piscine municipale, une étude a été initiée mettant en évidence de graves dysfonctionnements, y compris sur des travaux réalisés en 2013 sans subvention et en dépit du bon sens. La commune n'est pas à l'heure actuelle en mesure de supporter une réhabilitation globale de cet équipement, en effet, le coût projeté pour le bassin extérieur est beaucoup trop important, celui-ci représente déjà plus de 1 350 000 €.
- la réalisation d'une maison de santé pluriprofessionnelle : le projet est initié sur des bases avoisinant 2 600 000 €, l'architecte qui le portera a été désigné et les échanges avec les professionnels de santé sont constants.



Zoom sur...



LES RÉUNIONS DE QUARTIERS ET PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le contexte sanitaire a permis la reprise des réunions de quartiers du 28 avril au 23 juin. Ces réunions ont été l'occasion d'échanger sur l'élaboration du PLU intercommunal (PLUi) débuté en 2021 et les modalités de concertation qui vont être mises en place.

Elles furent l'occasion d'établir une concertation sur le projet d'implantation de couverts photovoltaïques sur la zone de Mazérac.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi et de la révision du SCoT, plus de 60 élus de la communauté d'agglomération se sont réunis jeudi 21 avril en séminaire pour valoriser les éléments récoltés lors des visites communales sur le terrain, qui ont eu lieu en février et mars derniers.

Une rencontre participative et réussie qui a permis, entre séance plénière et ateliers de travail, de définir

les enjeux du territoire afin d'alimenter les futures orientations du SCoT et du PLUi, projets intercommunaux qui se construiront dans un nouveau contexte législatif

RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MOUVEMENT DE TERRAIN – EFFONDREMENT DES BERGES DU TARN ET DE SES AFFLUENTS

PREFECTURE DU TARN

Une enquête publique est lancée par les services de la préfecture dans 19 communes dont LISLE SUR TARN du 20 juin au 20 juillet 2022.

Les observations et propositions du public ont été formulées sur le registre d'enquête mis à disposition ainsi que pendant la permanence du commissaire enquêteur le 28 juin pour notre commune.

COMMUNICATION : VERS UNE MODERNISATION

Trois panneaux lumineux ont été installés pour diffuser des informations à destination des Lislois et des touristes. Les événements et les informations municipales sont ainsi disponibles en temps réel.

Ce dispositif de communication vient compléter les informations présentes sur les 13 panneaux du parcours historique mis en place en 2018 en 4 langues (français, occitan, anglais et espagnol) et les panneaux des plans de ville facilitant les déplacements doux vers le centre historique et la zone de loisirs du lac Bellevue.

Depuis leur installation, les services sont très sollicités par les différentes associations Lisloises.



Développement durable

BIEN VIVRE ENSEMBLE ET NOS AMIS À 4 PATTES

La commune de Lisle Sur Tarn va démarrer une campagne de stérilisation des chats errants afin d'éviter leur prolifération dans la ville avec le concours de l'Association l'UNIVERS DES 4 PATTES qui sera en charge de la capture des chats errants et qui, lorsque ce sera possible, les mettra à l'adoption.

Le propriétaire est responsable des dommages causés par son animal que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé. **Il est interdit de laisser divaguer son animal.**

PETIT RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET CHATS :

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une chasse et si son propriétaire démontre qu'il a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale.

Un chat est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il est non identifié et se trouve à plus de 200 mètres des habitations
- Il se trouve à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et n'est pas sous sa surveillance
- Son propriétaire n'est pas connu et le chat est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

LE PROPRIÉTAIRE QUI LAISSE LES DÉJECTIONS DE SON ANIMAL SUR LA VOIE PUBLIQUE ENCOURT UNE AMENDE DE 68 € S'IL EST PRIS EN FLAGRANT DÉLIT.

L'identification d'un chien ou d'un chat est obligatoire avant toute vente ou cession gratuite. Elle doit être faite par le propriétaire qui cède l'animal. L'identification est effectuée par un vétérinaire.

CONDUITE À TENIR POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS :

Si vous trouvez dans votre environnement des portées de chats ou des chats errants merci de contacter l'accueil de la Mairie qui prendra attache directement avec l'Association qui, rappelons-le est bénévole, et ne peut gérer les demandes de chacun. La Mairie se chargera de contacter les intervenants concernés afin de permettre à tous de vivre sereinement dans la ville.

L'identification permet d'attribuer à l'animal un numéro unique et d'enregistrer les nom et adresse de son propriétaire à l'Icad. Cela permet d'identifier le propriétaire lorsqu'un animal est retrouvé après avoir été perdu ou volé. C'est pourquoi la municipalité attire votre attention sur les obligations de propriétaires d'animaux afin notamment d'éviter la capture et la stérilisation de chats qui ne seraient pas errants, le but étant d'éviter la surpopulation dans la ville.

La municipalité entend aussi rappeler **les obligations relatives au nourrissage des chats errants :**

- Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés. Le maire peut ainsi saisir un arrêté pour interdire le nourrissage des animaux errants ou en divagation sur la voirie.
- Vous l'aurez compris, nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie (que pratiquent certaines fourrières)



Le fait de laisser divaguer un chien susceptible d'être dangereux pour les personnes peut être puni d'une amende de 150 €.

Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant les nom et adresse de son propriétaire gravés sur une plaque de métal.

Elle comporte, d'une part, le marquage de l'animal par puce électronique (ou tatouage) et, d'autre part, l'inscription au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad).

Culture

DU CÔTÉ DU MUSÉE RAYMOND LAFAGE

Les collections du musée Raymond Lafage de Lisle sur Tarn se sont enrichies au fil des années grâce aux acquisitions régulières de la ville et aux nombreux dons d'œuvres provenant de particuliers ou d'associations qui ont souhaité faire de leur bien un patrimoine commun qui sera transmis aux générations futures.

Après son inscription à l'inventaire du musée et l'avoir soumis à la commission régionale scientifique d'acquisition, l'acquisition ou le don devient un bien inaliénable, imprescriptible et insaisissable. Cela implique d'initier également

une phase d'examen sanitaire et d'éventuelle restauration des œuvres accueillies.

Nos collections inscrites à l'inventaire sont donc inaliénables et seront en perpétuelle rotation

dans le nouveau musée, ce qui leur garantit la rencontre immuable de nouveaux publics. Ces toutes dernières années ont particulièrement été marquées par de nombreux et importants dons faits à la ville, à son musée.

ACQUISITIONS ET DONS ENRICHISSENT LES COLLECTIONS

Pour assurer la pérennité et l'intégrité de leur collection, certains collectionneurs procèdent de leur vivant à une donation.

Qu'il s'agisse d'artistes ou de particuliers, chacun au travers de ses dons participe à l'enrichissement des collections du musée Raymond Lafage, donc au patrimoine culturel de Lisle sur Tarn. Toutes ces œuvres présentent un intérêt certain pour notre fonds permanent et renforcent les points forts des thématiques présentes dans le musée.

Avant d'accepter un don, l'équipe du musée s'interroge sur l'équilibre à conserver entre les différents champs des techniques artistiques à présenter, notamment le dessin et la gravure, en adéquation avec l'œuvre de Raymond LAFAGE ou ses pratiques artistiques, dynamisant ainsi les domaines d'excellence du musée.



Don Claudette FERRIE



Don René IZAURE

Ces œuvres sont alors acceptées à l'issue d'un processus collégial de consultation.

Ces donations expriment et soutiennent une réelle volonté d'entretenir une certaine qualité des réseaux et des partenariats que le musée ne cesse de développer. Elles sont également le témoignage de la confiance et de la reconnaissance que portent tous ces donateurs à l'action menée par l'équipe du musée pour la ville de Lisle sur Tarn.

Dans l'objectif d'augmenter significativement l'exposition du fonds permanent dans le nouveau musée, des travaux importants de bilan sanitaire et de restauration ont été engagés dans une logique de préservation des œuvres et d'une qualité renforcée de leur présentation au public.

La programmation de la saison 2022 a permis à Geneviève DÉMEURAU d'exposer ses œuvres réalisées avec la technique de la pierre noire et d'initier une fresque participative, puis Gérard JAN et son fils Théo nous ont conviés à la découverte de leur univers artistique respectif et maîtrisé, le talent est assurément une affaire de famille...



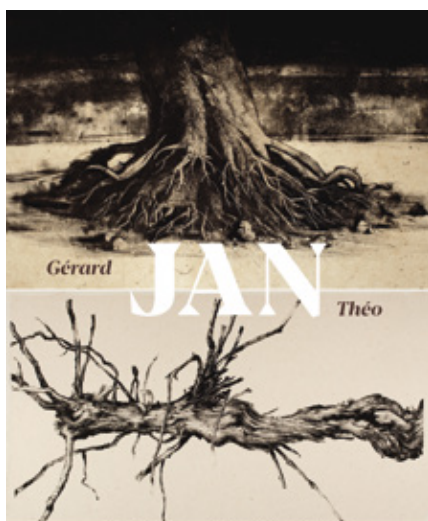
Mappemonde par Geneviève DÉMEURAU.



Vernissage de l'exposition Geneviève DÉMEURAU.



La fresque participative.



Du 11 juin au 30 octobre 2022

Musée Raymond Lafaqe LISLE SUR TARN

11, rue Victor Segalen, 81510 Lisle-sur-Tarn
Tél. 05 63 44 44 44 - www.musee-raymond-lafaqe.com
Musée Raymond Lafaqe, 11, rue Victor Segalen, 81510 Lisle-sur-Tarn

Exposition JAN en cours jusqu'au 30 octobre.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LISLE PROPOSE DES ATELIERS POUR APPRIVOISER LES OUTILS INFORMATIQUES (ORDINATEUR, TABLETTE, TÉLÉPHONE PORTABLE).

Modalités pratiques : Cours collectifs gratuits (2h/semaine) animés par des Conseillers numériques agréés

Public concerné : personnes de 60 ans et plus, domiciliées à Lisle sur Tarn
Matériel fourni si besoin - possibilité de venir avec son propre équipement
Ateliers dispensés en fonction des niveaux de connaissance

Lieu : Pôle des Aînés - Allée des Promenades

Inscription gratuite à l'accueil de la Mairie (du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h sauf les lundi et jeudi après-midi).

Projet

CRÉATION D'UN ESPACE DE COWORKING

Le coworking est une nouvelle forme d'organisation du travail qui permet de rechercher ou d'exercer son activité dans un espace de travail ouvert, collaboratif et flexible.

L'objectif est de faciliter les rencontres informelles, les échanges de compétences, la créativité et la convivialité.

Au départ il y avait « 1 001 gares », projet porté par « gares et connexion » pour redynamiser les espaces gare.

Forts d'une dynamique autour du futur pôle multimodal prévu à l'entrée de la bastide, nous avons souhaité développer un nouveau service pour les Lislois en candidatant au projet.

Notre dossier a été retenu ! Il est en attente de la labellisation « tiers lieux Occitanie ». Les 5 éléments caractéristiques qui le définissent :

- Fort ancrage territorial !
- Communauté d'acteurs engagés !
- Hybridation des activités !
- Dynamique d'expérimentation et d'innovation !
- Gouvernance partagée !

Ce projet se veut collaboratif, dans ce contexte il nous est nécessaire de recenser vos besoins. Afin de vous proposer une offre adaptée à vos attentes, nous souhaiterions connaître vos idées, vos souhaits et vos besoins.

Dans ce cadre, nous vous remercions par avance de consacrer 5 minutes de votre temps pour répondre au questionnaire (disponible en ligne sur le site de la ville www.ville-lisle-sur-tarn.fr ou ci-contre) à restituer au plus tard le 31 juillet 2022.



FORMULAIRE À DÉCOUPER ET À DÉPOSER
À L'ACCUEIL OU DANS LA BOÎTE AUX LETTRES
DE LA MAIRIE AU PLUS TARD LE 31 JUILLET

VOTRE ESPACE DE COWORKING IDÉAL

Quelle est votre situation professionnelle ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Salarié privé ou public | <input type="checkbox"/> Des facilités de stationnement |
| <input type="checkbox"/> Artiste | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |
| <input type="checkbox"/> Entrepreneur | _____ |
| <input type="checkbox"/> Travailleur free-lance | _____ |
| <input type="checkbox"/> Agriculteur | |
| <input type="checkbox"/> En recherche d'emploi | |
| <input type="checkbox"/> Étudiant | |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ | |
| _____ | |

À quelle fréquence utiliserez-vous ce service ?

- Plusieurs fois par semaine
- 1 fois par semaine
- Plus occasionnellement

Que souhaiteriez-vous y trouver ?

- Ordinateur à disposition
- Un vestiaire
- Un casier réservé pour vos documents
- Un service courrier
- Salle de réunion pour travailler à plusieurs ou recevoir des clients
- Un bureau équipé et privé
- Un espace convivial « pause-café » / cuisine
- Un bureau dans un espace de travail ouvert (« open space »)
- Un accès possible les week-ends et jours fériés (accès 24h/24 et 7 jours/7)
- Des permanences de partenaires économiques, juridiques, comptables
- Un accès internet très haut débit
- Du matériel mutualisé : imprimante, photocopieuse, scanner
- Secrétariat/accueil téléphonique

Combien seriez-vous prêt à payer pour les formules suivantes ?

Tarif ½ journée :

- Moins de 10 €
- Entre 10 et 14 €
- Entre 15 et 20 €

Tarif journalier :

- Moins de 15 €
- Entre 15 et 20 €
- Entre 20 et 25 €

Forfait mensuel :

- Moins de 180 €
- Entre 180 et 200 €
- Entre 200 et 250 €

L'organisation d'événements (formation, ateliers, conférences...) favorisant la créativité, l'innovation et la rencontre vous intéresse-t-elle ?

- Oui
- Non

Seriez-vous prêt à accompagner le projet pour que celui-ci voit le jour ?

- Oui
- Non

Si oui merci d'indiquer votre adresse mail :

Animations

TISSU ASSOCIATIF : « VOUS POUVEZ DÈS À PRÉSENT VOUS ENGAGER »

Parce que nos associations LISLOISES sont ESSENTIELLES : elles jouent un rôle fondamental en faveur de la vie sociale locale, dans l'organisation des animations festives, pour le développement de la culture, du sport et des activités pour la jeunesse et celles des aînés. Elles participent également au dynamisme économique de notre territoire.

Le monde associatif se retrouve sous différentes formes en passant du club sportif aux associations « Loi 1901 » et celles d'utilité publique. Il n'y a pas d'âge pour devenir bénévole et s'engager pour une cause qui nous tient à cœur et découvrir de nouveaux univers, de nouvelles personnes auprès de qui œuvrer.

La vie associative, qu'on le veuille ou non, fait partie de notre patrimoine, elle anime notre chère bastide depuis toujours et contribue à l'enrichissement et l'épanouissement de chacun, c'est là où la notion de partage prend tout son sens.

des femmes et des hommes pour l'initier, la faire progresser afin qu'elle soit au service du plus grand nombre.

La crise sanitaire n'épargne pas nos associations dont beaucoup sont en difficulté face au manque de renouvellement de ces femmes et de ces hommes qui s'impliquent et donnent le maximum pour les causes qu'ils défendent.

Actuellement le tissu associatif Lisois attend à bras ouverts qu'on vienne lui prêter main forte et accueillera chacun d'entre vous avec la volonté de se rallier à une cause commune.

💖 *Le bénévolat crée un tissu social en permettant à chacun de s'investir à la hauteur de son engagement et de ses disponibilités.* 💖

Un des buts de cette participation est le développement des valeurs fondamentales d'un collectif.

Aujourd'hui tout ce système est, notamment, mis à mal par l'individualisme et par le système de consommation. Consommer une activité n'est pas le seul moyen pour la faire vivre, il faut

DEVENEZ L'UN D'ENTRE EUX !!

Anthony LOPEZ et Théo PUJOLAR – élus en charge cosigné par :
ACADÉMIE MUSICALE - ARTS' SCÉNICS - ATL - DIANE LISLOISE - DYNAMIKDOGS 81 - EMMAUS-GRANDES FÊTES - HOLA - MJC - JUDO - SOUVENIR FRANÇAIS - TARN BASKET

PROGRAMMATION FESTIVE 2022 (connue début juin)

JUILLET

1^{er} & 2 JUILLET

Festival Arts' Scénics - Arts' Scénics

10 JUILLET

Spéctacle à la Salle Salvét -
Amis De La Chanson

14 JUILLET

Rencontres/ Bal -
Mairie/Espagnols/Belges

DU 22 AU 25 JUILLET

Fêtes Générales -
Les Grandes Fêtes

25 JUILLET

Feu Artifice - Mairie



AOÛT

3 AOÛT • Soir d'été

Les 2 Enchanteurs (4 Artistes) - Mairie

10 AOÛT • Soir d'été

Les Vegas (6 Artistes + 1 Technicien) -
Mairie

15 AOÛT

Bourse aux Collections - Lisle Je t'aime

17 AOÛT

Marche Gourmand - Cap

21 AOÛT

Occitania Auto Rétro - Car Occitan

24 AOÛT • Soir d'été

Les Compagnons de Musique - Mairie

28 AOÛT

Entraide et Réciprocité - Projection
Cinéma Sur La Place - Cinécran 81

17 & 18 SEPTEMBRE

Festival Lisle Noir - Lisle Noir

9 OCTOBRE

Gala - Amis De La Chanson

DU 4 AU 6 NOVEMBRE

Rallye des Côtes du Tarn -
Écurie Des 2 Rives

DÉCEMBRE

Village de Noël - Cap/Mairie

DU CÔTÉ DU MUSÉE LAFAGE : ANIMATIONS 2022

JUILLET

DIMANCHE 3 JUILLET À 17H30

- ▶ **VOODOO JAM** groupe Pop-Rock albigeois, vous propose de redécouvrir les tubes qui ont marqué de leur empreinte les soixante dernières années par ces quatre passionnés de Rock'n Roll avec tout le talent et l'énergie qui les caractérisent.

DIMANCHE 10 JUILLET À 17H30

- ▶ **Théâtre Séraphine - Cie du I.** Séraphine voudrait dire quelque chose d'important, mais elle a tant d'embûches sur son parcours, qu'elle a bien du mal à délivrer son message



DIMANCHE 17 JUILLET À 17H30

- ▶ **ROBIN ESCOUDÉ TRIO.**

Approche actuelle du jazz en s'inspirant d'autres univers musicaux : revisiter les standards en bousculant les codes...



DIMANCHE 24 JUILLET À 17H30

- ▶ **Combo Karib.** Trois musiciens... trois voix et neuf instruments ! Ces joyeux lurons vous invitent à vivre un voyage musical haut en couleur, sensuel, chargé d'histoire et plein de surprises !

DIMANCHE 31 JUILLET À 17H30



- ▶ **BARROS** groupe Rock / Pop Rock ! Un vent d'autan souffle sur le Rock Français ! Franck et son groupe reprennent des standards du Rock et Pop rock en Français, Anglais et Espagnol (Ben Harper, U2, Manu Chao, Téléphone).

AOÛT

DIMANCHE 7 AOÛT À 17H30

- ▶ « **De Toulouse à Mister Swing** ». Patrick BERROCAL rendra hommage au poète Toulousain Monsieur Claude Nougaro. Il a été la voix de plusieurs groupes de rock et rock'n'roll dont actuellement celle des « Rocking Billies ». Patrick BERROCAL mène en parallèle une carrière en solo et chante divers artistes jazz, rock, swing et crooner.



DIMANCHE 14 AOÛT À 17H30

- ▶ **Pop in, trio féminin.** Reprise des tubes des musiques actuelles ainsi que des grands classiques de la musique française. (Aznavour, Piaf...)

DIMANCHE 21 AOÛT À 17H30

- ▶ **Les Allumettes de Pau.** On craque pour Noëlle à la voix qui étincelle, pour le Dandy Fred qui percute et frotte avec ces instruments bricolés. !! Ils revisitent et réarrangent la chanson française avec humour et convivialité de Piaf à Nougaro en passant par Aznavour, S. Gainsbourg, Nino Ferrer... Les Rita Mitsouko et tant d'autres...

DIMANCHE 28 AOÛT À 17H30

- ▶ **Sweet Mood a un univers musical sans frontières.** Dadou et Matthieu, deux artistes de la scène tarnaise. L'un est chanteur-guitariste, grooveur obsessionnel aux prouesses vocales qui ne laissent pas de marbre, tandis que l'autre est bassiste, choriste et batteur, au service total du rythme et de la chanson avec une efficacité et précision déconcertantes. Reprises de tubes qui ont

marqué des époques et des vies.

CETTE ANNÉE, LE 14 JUILLET NE SERA PAS HABITUEL AU CŒUR DE LA BASTIDE

Une réelle volonté d'ouverture vers le nord et vers le sud nous offre le plaisir et l'honneur de recevoir deux délégations, une Espagnole et une Belge.

Elles rythmeront toute cette journée de fête nationale, avec comme programme :

- Messe à partir de 10h, avec la participation de « La flor de la Mancha », « Les amis de la chanson » de Jodoigne en Belgique et ceux de Lisle sur Tarn.
- Défilé au départ de la Mairie pour la cérémonie du 14 juillet au monument aux morts.
- Cette journée se conclura par un marché gourmand et son bal sur la Place Paul SAISSAC dès 19h, où nous vous attendons nombreux pour la bière d'honneur, la sangria d'honneur ou encore le vin d'honneur.



Confection de la décoration des tables par les enfants de l'ALAE.

Lisle sur Tarn
en fête
place Paul Saissac

avec ses amis
Espagnols et Belges !
le plein de Surprises

14
Juillet
2022

BELGIQUE
Les amis de la chanson
de Jodoigne

ESPAGNE
La Flor de la Mancha

10h: Messe Notre Dame de la Jonquière
11h15: Défilé au départ de la Mairie
19h: Cérémonie de l'amitié
Marché Gourmand
Spectacle animé
Bandas Espagnole
Les Amis de la chanson de Lisle/Tarn
Bal avec les Amis de la chanson de Jodoigne

Vie de Lisle-sur-Tarn HOLA Les Amis de la Chanson de Lisle sur Tarn CREDIT AGRICOLE

LES LOTOS REVIENNENT

C'est avec beaucoup de plaisir que les amateurs des lotos ont pu retrouver des lotos organisés par différentes associations à la MJC.

Ci-contre les dates des prochains lotos à venir.

SEPTEMBRE

Dimanche 11 septembre
→ **Amis de la Chanson**

Dimanche 25 septembre
→ **Rugby - ASL**

OCTOBRE

Dimanche 2 octobre
→ **Les Arpents verts**

Dimanche 23 octobre
→ **Arts' Scénics**

NOVEMBRE

Dimanche 6 novembre
→ **FC Vignoble 81**

Dimanche 13 novembre
→ **Les Aînés Ruraux**

Dimanche 20 novembre
→ **MJC**

Dimanche 27 novembre
→ **Judo**

DÉCEMBRE

Dimanche 4 décembre
→ **Amicale des écoles publiques**

Dimanche 11 décembre
→ **Foot - FC Vignoble 81**

Dimanche 18 décembre
→ **Les Arpents verts**

C'était au programme



LES « DÉJANTÉS », CLUB DES CYCLOTOURISTES LISLOIS ONT FÊTÉ LEURS 25 ANS.

Dimanche 5 mars les cyclos Lislois s'étaient donné rendez-vous à la MJC de Lisle sur Tarn pour fêter leur anniversaire des 25 ans, anciens comme actuels se sont retrouvés en toute convivialité autour d'un cassoulet pour se remémorer les bons moments.

Créé en 1997 par quatre passionnés de vélo, sous la présidence de Patrick VALEZ accompagné de Pierre GINESTOU, Michel DAVID et Michel SIFFREO, le club adhèrera dès sa création à la Fédération Française de Cyclotourisme. Patrick GAUD prendra la suite avec Didier TEULIERES et Patrice CAYRE.

C'est ensuite Francis MAURICE qui présidera aux destinées du club pendant 15 ans avant de passer la main au président actuel Bernard VIATGE.

Le club s'est distingué tant sur le plan départemental que national, avec en point d'orgue l'organisation d'une étape de la semaine fédérale internationale d'Albi en 2015, qui verra plus de 10000 cyclos passer (et pique-niquer) sur les promenades,

un grand moment de convivialité qui a marqué les esprits.

Les Déjantés ont également créé et organisé pendant 8 ans la « Déjanterre d'oc » en VTT, qui reste dans les mémoires comme une des plus belles organisations de vélo tout-terrain du département.

En 2019, les Lislois ont accueilli les cyclotouristes Occitans pour l'ouverture de la saison de la région d'Occitanie.

Preuve de son dynamisme, en cette période perturbée par la situation sanitaire, le club a vu ses effectifs doubler en 4 ans. Le club organise tous les samedis des sorties encadrées à destination de tous les publics (confirmés ou débutants).

Les plus chevronnés se retrouvent régulièrement pour des sorties plus longues.

Chaque année le club propose des voyages ou week-ends dans des régions touristiques.

Cette année les « Déjantés » ont invité les clubs de la Fédération Française de Cyclotourisme à participer à des brevets de distance, le 19 mars pour un 100 bornes, le 26 mars pour un 200 km et pour Pentecôte un 1000 km le long du Tarn et du Lot.



MARCHÉ ARTISANAT D'ART ET VIDE GRENIER

Malgré le temps hivernal du premier week-end d'avril, les artisans d'art ont présenté leurs créations dans le cadre des journées européennes des métiers d'art.

Organisé par la chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn en partenariat avec la ville, cet événement fût l'occasion de remettre à Lauriane MAUSSION le prix départemental des métiers d'art accompagné d'un chèque de 800 € offert par la BANQUE POPULAIRE.



Sans oublier de rappeler le titre obtenu par Louisa LAFFRA, apprentie fleuriste à l'atelier de CATY qui a obtenu le titre de meilleur apprenti fleuriste (voir Infos Lisle 79).

Le vide grenier organisé par l'Amicale des écoles publiques a connu une belle fréquentation malgré le froid...



SOLIDARITÉ UKRAINE

Un appel aux dons de matériels d'urgence, des articles d'hygiène et de secours a été organisé pour les Ukrainiens. Les dons ont été acheminés par la Protection Civile jusqu'à l'Ukraine.



Les vêtements récoltés ont été confiés à l'association Emmaüs, partenaire de ce type de collecte pour la population Ukrainienne.

Une subvention exceptionnelle a été votée en conseil municipal sous l'égide de l'association des maires afin d'être reversée aux associations humanitaires engagées dans des actions auprès de la population Ukrainienne.



Symboliquement, pendant quelque temps, l'éclairage de la place était aux couleurs de l'Ukraine.

DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS POUR FAIRE LA FÊTE ET PRÉPARER LA SAISON



Soirée « Sainte Gisèle » organisée par les Grandes Fêtes.



HOLÀ fait sa guinguette.

Le centre de secours de Lisle sur Tarn recrute !



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

C'EST QUOI UN SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

C'est une personne qui outre son activité professionnelle ou sa vie familiale, donne de son temps pour assurer un secours de proximité d'urgence.

Le volontariat c'est un engagement civique qui permet de manière active et solidaire de protéger les biens et les personnes.

CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET UNE ACTIVITÉ DE SAPEUR-POMPIER, C'EST POSSIBLE !

Grâce aux conventions de disponibilité qui peuvent être signées avec votre employeur privé ou public pour les périodes de formations obligatoires et l'activité opérationnelle.

Vous pouvez nous rejoindre si :

- vous avez entre 17 et 60 ans, homme ou femme
- vous résidez à proximité du centre de secours (moins de 10 minutes)

N'HÉSITEZ PLUS ! VENEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE DES 31 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DU CENTRE DE SECOURS DE LISLE SUR TARN

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Capitaine Éric ABBADIE au 06 82 84 36 97 ou Lieutenant Bruno GIRAUDO au 06 82 88 87 40.
- ou bien vous rendre au centre de secours de Lisle sur Tarn le dimanche matin entre 8 h 30 et 12h.

Nouveaux centenaires

ODER SABATIER



100 ans séparent Oder de son arrière-arrière-petit-fille Julia ! En effet, la famille, quelques voisins et amis sont venus le 25 janvier dernier célébrer le centenaire de Oder Sabatier, chez lui à Montaigut.

Mme le Maire et son adjointe Mme LAMBERT, en charge de l'action sociale lui ont même apporté au nom de la commune une très belle corbeille garnie de produits locaux. Mme le maire n'a pas manqué de souligner que c'est un cadeau plutôt rare car elle a davantage l'habitude d'offrir des fleurs, mesdames les centenaires étant plus nombreuses !

Mais Oder profite d'être né en 1922 sur les coteaux de Lisle-sur-Tarn, et d'y avoir toujours vécu, (excepté les deux années terribles passées

au STO entre 1943 et 1945), alliant son métier d'agriculteur à ses passions pour la chasse et la pêche qu'il a pratiquées jusqu'à plus de 95 ans !

Tant que sa vue le permettait, on le voyait encore il n'y pas si longtemps entretenir sa propriété et participer aux travaux de l'exploitation auprès de sa fille Cécile, de son gendre, de son petit-fils et arrière-petits-fils. C'est auprès d'eux qu'il coule des jours paisibles, ponctués par les visites fréquentes de sa petite-fille et de la famille de celle-ci agrandie en avril dernier par la naissance de Julia. Oder n'a rien perdu de sa vivacité d'esprit et sa mémoire ne lui fait pas défaut : un bel exemple pour nous tous ! Et Julia espère continuer à souffler de nombreuses bougies en sa compagnie !

★ ★ ★ ★
100^e
ANNIVERSAIRE

ANDRÉE TOURTET

Le 1^{er} mars 2022, Andrée TOURTET a dignement fêté ses 100 ans à La Résidence de Lisle-sur-Tarn, en compagnie des résidents puis entourée de ses amis et enfants. Les 4 générations étaient présentes. Sa fille, ses 3 petits-enfants et ses 2 arrière-petits-enfants. Elle y réside depuis plus de 9 ans.

Andrée TOURTET est en effet née le 1^{er} mars 1922, à Drancy, en région parisienne. Parisienne par sa mère, picarde par son père. Aînée de jumeaux, frère et sœur.

Elle se marie après la guerre avec André, qu'elle côtoie dans la maison de haute-couture, où elle travaille, à Paris, lui est tailleur pour dames. Ils auront 2 enfants.

Vie de travail, de couture, avant de partir dans les Alpes, région d'origine de son mari et d'arriver dans le Tarn, en 1987, pour suivre sa fille et ses petits-enfants.

Andrée est une passionnée de scrabble, de mots fléchés, de mots casés, de triomino, qu'elle pratique toujours ! mais plus de couture, plus de tricot !!!



Économie locale

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

CENTRE DE FORMATION « AUTONOVIE »

Depuis 3 ans, AUTONOVIE accueille les familles et les entreprises pour transmettre le doux goût de la sobriété, de la résilience et de la permanence.

Au programme, de nombreux ateliers sont proposés comme la permaculture, permaéconomie, bien-être, alimentation, digital detox. le partage est au centre de ces formations dans ce havre de paix verdoyant.

Vous pourrez ainsi profiter d'une expérience immersive de quelques heures à quelques semaines en fonction de vos projets. Contactez Jérémie pour partager des bonnes pratiques et bien plus...

Jérémie
Moulin d'Amalric
81310 Lisle-sur-Tarn
Tél. : 06 09 69 69 54
Mail : jeremy@autonovie.fr



LE CABINET D'OSTÉOPATHIE DE RÉMI NOGUÈS

change de numéro de téléphone.
Vous pouvez désormais prendre rendez-vous en appelant le
06 32 90 56 84.

Le cabinet est ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.

CÉLINE CHOUCROUTE NOS AMIS À 4 PATTES



« Habitante de Lisle sur Tarn depuis 19 ans, je suis passionnée par les animaux, en particulier les chiens. D'abord dans le commerce, puis assistante maternelle agréée, j'ai décidé il y a deux ans de vivre de ma passion et l'envie d'apporter un nouveau service dans ma ville, c'est ainsi que Lisle aux Toutous est né ! Je remercie d'ailleurs tous les Lislois qui m'ont fait confiance depuis l'ouverture le 1^{er} mars 2022. » Et je dis : « À bientôt, je l'espère, pour chouchouter les autres toutous ! »

Poils courts, longs, de gros ou petit gabarit le toilettage et l'entretien sont ouverts à toutes les races. Enfin, aimant le contact humain, je me suis formée ainsi que mes deux chiens et lapins à la médiation animale, afin d'apporter du réconfort et du soutien aux jeunes enfants et personnes âgées en proposant des ateliers pédagogiques autour des animaux.

Sur RDV uniquement :
Tél. : 06 64 03 28 30

Œuvre commune aux 3 créatrices.



L'ATELIER MILLE-FEUILLES

Depuis début mars 2022, Pauline Prat, Louise de Conte et Amandine Szczepaniak, 3 créatrices plasticiennes ont la joie d'être installées dans notre cité. Leur atelier se nomme Mille-feuilles et donne sur la place au 1 rue Victor Mazies. Toutes les trois ont leurs univers et leurs spécificités et seront ravies de vous présenter leurs travaux et de répondre à vos demandes.

C'est un atelier de création pour elles mais aussi pour vous car chaque semaine enfants, adolescents et adultes apprennent l'aquarelle avec Amandine. D'autres ateliers de création sont prévus pour la rentrée. Louise proposera notamment un atelier pour enfants d'illustration. Retrouvez la programmation complète des cours et ateliers dans la vitrine et sur instagram.

Pauline nous fait le plaisir de proposer des nouvelles vitrines à chaque nouvelle saison.

Le 21 juin, Mille-feuilles a proposé un apéritif convivial et festif avec présentation des travaux d'élèves, grignotage et papotage artistique. Une petite boutique est ouverte lorsque les créatrices sont présentes.

Retrouvez l'atelier sur instagram : @atelier.mille.feUILLES et pour plus de renseignements écrivez-leur à ateliermille-feUILLES@gmail.com.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Les contraintes liées à la pandémie sont toujours d'actualité. Les cycles de production sont perturbés, l'inflation se ressent à tous les niveaux et dans tous les foyers, les collectivités ne sont pas épargnées.

Devons-nous pour autant stopper tout projet et ralentir, voire abandonner même temporairement, l'entretien du patrimoine, celui des routes et chemins, la modernisation des équipements et ateliers pour de meilleures conditions de travail pour nos employés municipaux? Pouvons-nous laisser de côté l'avenir de la ville et de la campagne face aux contraintes de l'aménagement urbain avec l'examen du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), et répondre au mieux aux attentes des Lisloises et des Lislois, ou bien la réhabilitation de la piscine pour une mise aux normes et un confort d'utilisation, la création du pôle multimodal en entrée de ville pour le confort et la sécurité des visiteurs et des locaux?

Le dossier de la maison de santé pluridisciplinaire poursuit son évolution, c'est le souhait de notre groupe pour renforcer et assurer au mieux un service de santé sur notre territoire.

D'autres projets ont été évoqués en conseil municipal sur la base du réalisme budgétaire.

En effet, les efforts permanents et conséquents de gestion raisonnée des budgets depuis mars 2014, autorisent le groupe majoritaire à proposer un ensemble de projets afin de rendre le meilleur service possible à l'ensemble de la collectivité lisloise. Cette qualité de gestion a permis d'engager des projets importants sans avoir systématiquement recours à l'emprunt, donc à l'endettement que supporteront les générations futures.

C'est un investissement fort de la part des élus majoritaires mais avec un accompagnement de qualité de la part des équipes administratives et techniques.

Les exigences sanitaires autorisent le redémarrage de la vie associative, c'est dans cet esprit que nous avons souhaité accompagner au mieux les associations locales avec le vote de subventions en augmentation. Nos associations ont besoin de vous pour les aider dans leur développement, ou simplement leur maintien au service du plus grand nombre, dans une dynamique de lien social et de bien vivre ensemble. Alors, rejoignez-les!

À l'approche des festivités et animations, qu'elles soient organisées par les associations ou la collectivité, nous vous souhaitons un été radieux et convivial.

LE MOT DE L'OPPOSITION : CETTE ANNÉE, LES HIRONDELLES SONT DE RETOUR... !

Avec ce mois de Mai et ses températures estivales, catastrophiques pour nos agriculteurs, et à mi-mandat, voilà que les réunions de quartier ont réapparues. Elles sont l'occasion pour la majorité d'annoncer une longue liste de projets, en plus des priorités en chantier comme le pôle culturel (Musée) ou l'éclairage de la place SAISSAC : une maison de santé, un pôle multimodal face à la gendarmerie, le parking des écoles, le renouvellement des équipements des employés et l'agrandissement des ateliers, la rénovation de l'hôtel de ville, le rachat des trous de la place Larmasse, un plan ambitieux pour les cimetières et les toits églises, une chapelle de Notre Dame de la Jonquière, le nettoyage du port, un espace city stade à Mazerac, la réhabilitation de la piscine, la réhabilitation de l'école de la Peyrière et de la salle Salvat, une nouvelle salle des fêtes, et des études sur le réaménagement de

la place Turle, des Promenades et des avenues Gambetta, Jean Jaurès et De Gaulle, une étude sur le stationnement, une étude sur un plan global de mobilité, le diagnostic agricole dans le cadre du schéma d'urbanisme (PLUI) à venir, sans compter l'entretien des Km de chemins ruraux qui en ont tant besoin. Dans un contexte de guerre en Ukraine et de hausse des prix des matières premières et avec la volonté rappelée de ne plus augmenter les impôts, on ne peut que s'en féliciter... ou s'inquiéter des arbitrages qu'il faudra faire.

CONTACTS : par mail : agirpourtouslisle@gmail.com et sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/AgirPourTousLisleSurTarn/>

Le groupe Municipal « VIVRE ENSEMBLE/AGIR pour TOUS » : Katy De OLIVEIRA, Clarisse ORIOL, Jean TKACZUK, Laurent VEYRIES

Résultats des élections présidentielles

	1 ^{er} TOUR DU 10 AVRIL		2 ^e TOUR DU 24 AVRIL	
	TOTAL (en nb de personnes)	TOTAL (en pourcentage)	TOTAL (en nb de personnes)	TOTAL (en pourcentage)
INSCRITS	3895	-	3895	-
VOTANTS	3153	80,95 %	2955	75,87 %
ABSTENTIONS	742	19,05 %	940	24,13 %
BLANCS	41	1,30 %	234	7,92 %
NULS	35	1,11 %	153	5,18 %
SUFFRAGES EXPRIMÉS	3077	97,59 %	2568	86,90 %

	2 ^e TOUR DU 24 AVRIL	
	TOTAL (en nb de personnes)	TOTAL (en pourcentage)
MACRON EMMANUEL	1407	54,79 %
LE PEN MARINE	1161	45,21 %
TOTAL	2568	100 %

	1 ^{er} TOUR DU 10 AVRIL	
	TOTAL (en nb de personnes)	TOTAL (en pourcentage)
ARTHAUD NATHALIE	17	1 %
ROUSSEL FABIEN	88	3 %
MACRON EMMANUEL	653	21 %
LASSALLE JEAN	248	8 %
LE PEN MARINE	718	23 %
ZEMMOUR ÉRIC	159	5 %
MÉLENCHON JEAN-LUC	780	25 %
HIDALGO ANNE	73	2 %
JADOT YANNICK	128	4 %
PÉCRESSÉ VALÉRIE	107	3 %
POUTOU PHILIPPE	30	1 %
DUPONT-AIGNAN NICOLAS	76	2 %
TOTAL	3077	100 %

DU 15/12/2021 AU 31/05/2022

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 18/12/21 COURBATIEU Jules, Patrick, Léo
- 18/12/21 PAILLEUX Joseph
- 15/01/22 MICHEAU Elliot, Arthur
- 04/02/22 BOURSIER SECK Aïda, Nour, Yaram
- 08/02/22 ROUMEAU Léonie
- 14/02/22 LOWREY LABIGNE Owen
- 15/02/22 DUTHIL JAUEN Marius, Gérard, Dominique
- 23/02/22 ESCUDIE Axel, Pierre
- 03/03/22 SMITH Ellie
- 06/04/22 SEGONDS Pio
- 19/04/22 FENOUILLET Victoire, Lyne
- 07/05/22 BOISSET Emma, Chloé, Tiphaine

MARIAGES

- 02/10/21 GINETE Laura & PLOT Kévin Philippe Anthony
- 19/03/22 RUBIO Daniel Richard Gérard & MAUREL Christiane
- 19/03/22 VALEZ Patrick & PUJOLAR Marie-Carmen Thérèse Française
- 25/05/22 MAILLET Stéphane & ALBAJAR Magali, Christel
- 27/05/22 SCHIERANO Simon, Roger, & SORIN Noémie, Louise,
- 28/05/22 CANY Gwenaël, Damien, Wolfgang & LORENZO Tatiana, Mélanie

DÉCÈS

- 19/12/21 BARONE Jean Ange - 93 ans
- 23/12/21 PERREAUT Maurice, Raymond - 87 ans
- 28/12/21 MARTINEZ veuve HERNANDEZ Conception - 87 ans
- 28/12/21 RAYNAUD veuve ALGAY Irène - 93 ans
- 29/12/21 CENEDESE veuve CLARENCE Norina, Giovanna - 88 ans
- 02/01/22 PELLETIER-DOISY veuve BARTHE Élisabeth, Marguerite, Marie - 95 ans
- 06/01/22 ROYERE Yves - 84 ans

- 09/01/22 MIS André, Élie, Louis - 97 ans
- 09/01/22 VEREUILLE Alain - 53 ans
- 10/01/22 BONNAFOUS veuve CALMÈS Micheline, Georgette, Robertine - 96 ans
- 24/01/22 MATTEÏ Pierre-Ange Henri - 88 ans
- 29/01/22 LOUMEDE Maurice Georges Marie - 90 ans
- 31/01/22 LEROY veuve JACQUEMIN Paulette, Léontine - 97 ans
- 01/02/22 GOURMANEL veuve CAUSSÉ Henriette Maria - 99 ans
- 03/02/22 STANDIDGE Éric - 66 ans
- 04/02/22 MONTAGNÉ Pierre Charles Louis - 86 ans
- 04/02/22 LARTIGUE Michel Frédéric Paulin - 84 ans
- 06/02/22 FINI Pascal Jean Étienne - 67 ans
- 08/02/22 PETIOT veuve SEGONZAC Éveline Rose Marie - 89 ans
- 09/02/22 CASTAING Maryvonne, Jeanne - 65 ans
- 11/02/22 MIRAMOND Gilbert, Roger - 91 ans
- 25/02/22 CLOUIN épouse DUDILLIEU Micheline, Georgette - 80 ans
- 01/03/22 CALVET Claude, Gabriel, Joseph - 87 ans
- 03/03/22 LAFONT Geneviève, Marie, Laurence - 87 ans
- 05/03/22 GUY Pierre Gabriel Maurice - 88 ans
- 12/03/22 BRESSON Yves Louis - 89 ans
- 13/03/22 VARIN Gérard, Michel - 75 ans
- 15/03/22 AVIZOU René Georges - 89 ans
- 18/04/22 BÉNET veuve MAILLARD Marie-Louise - 99 ans
- 25/03/22 DELANIS Jean, Élie - 86 ans
- 26/03/22 LUTTWILLER veuve RIVOLLET Yvette, Marie - 96 ans
- 27/04/22 VIDAL veuve GUILLOT Andrée Anna Thérèse - 96 ans
- 02/05/22 SYLLA Abdoulaye - 50 ans
- 03/05/22 DESFONTAINES épouse ROBERT Josette Yvette - 72 ans
- 04/05/22 BOURDONCLE Michel - 90 ans
- 04/05/22 CHASTRUSSE André, Jean - 73 ans
- 04/05/22 PEZET veuve MIRAMOND Rosette, Henriette - 90 ans
- 05/05/22 FOURNAC Henri, Pierre, Lucien - 93 ans
- 16/05/22 ZUERAS veuve LACOURT Joaquina - 86 ans